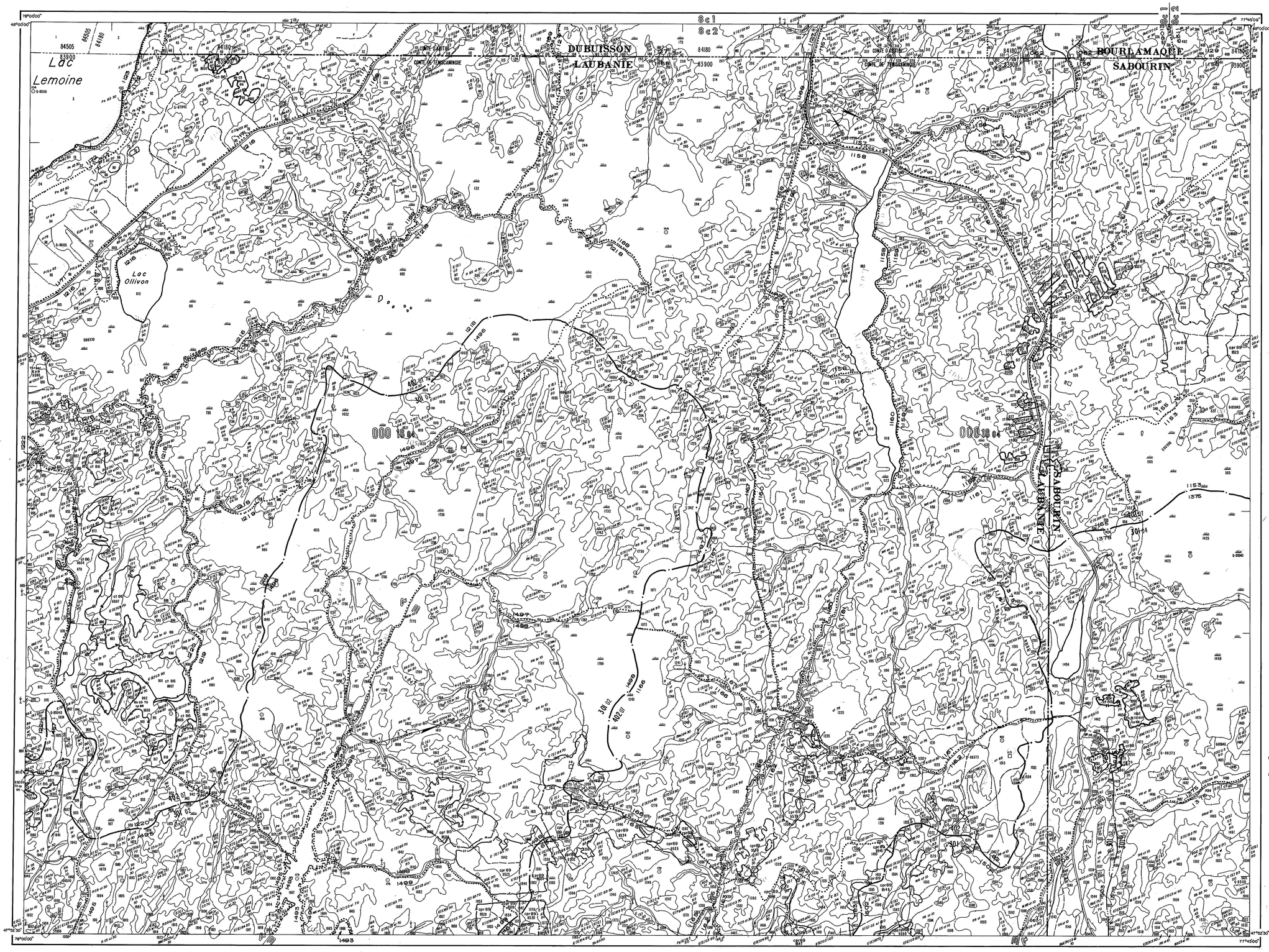

Compt. for. 8612 - 8901-9202-9515 - 9558

Révision : avril 1990

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe avec protection du recrûment
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (coupe ou à plat)
Plantation à espèces mixtes
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fertilisation
Récolte dans les lisières boisées (abattre des libres)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (E)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à mélèze	R (M)
— — à mélèze	R (M)
Pessière	R (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du tronc)	R (EN)
— — à sapin	R (S)
— — à pruche	R (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette blanche)	R (EN)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette noire)	R (EN)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)	R (EN)
Sapinière	R (S)
— — (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S)
— — à pin gris	R (S)
— — à pin gris	R (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation de sapin baumier)	R (S)
Pinède à pin blanc	R (PB)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge — et/ou épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec pin rouge	R (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB)
— — — (plantation)	R (PB)
Pinède à pin gris	R (PG)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	R (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG)
— — — avec pin blanc	R (PG)
— — — avec pruche	R (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG)
Cédrière	R (T)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (T)
— — à mélèze	R (T)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (T)
— — à pin gris	R (T)
— — à pruche	R (T)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (T)
— — (plantation de thuya)	R (T)
Prucheraie	R (PR)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (PR)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR)
— — à mélèze	R (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PR)
— — à pin gris	R (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (PR)
— — (plantation)	R (PR)
Mélèzin	R (M)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (M)
— — à thuya (cèdre)	R (M)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (M)
— — à pin gris	R (M)
— — à pruche	R (M)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (M)
— — (plantation de mélèze européen)	R (M)
— — (plantation de mélèze japonais)	R (M)
— — (plantation de mélèze laricin)	R (M)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes	F (T)	F (T)
— — avec pin blanc	F (T-PB)	F (T-PB)
— — avec pin gris	F (T-PG)	F (T-PG)
— — avec résineux	F (T-R)	F (T-R)
— — avec sapin	F (T-S)	F (T-S)
— — avec épinette noire ou rouge	F (T-EN)	F (T-EN)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — avec épinette noire ou rouge	BB (EN)	BB (EN)
— — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ (S)	BJ (S)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (T-PB)	F (T-PB)
— — avec pin rouge	F (T-PR)	F (T-PR)
Peuplier avec sapin	Peu (S)	Peu (S)
— — avec pin blanc	Peu (PB)	Peu (PB)
— — avec pin gris	Peu (PG)	Peu (PG)
— — avec pruche	Peu (PR)	Peu (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Peu (E)	Peu (E)
Chênaie avec sapin	Chêne (S)	Chêne (S)
Érablière à feuillus tolérants	E (F-T)	E (F-T)
— — à sapin	E (S)	E (S)
— — sur station humide	M (F)	MFA (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (M)
Bouleau à bouleau blanc	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Peu
Chênaie	Chêne
Érablière	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (BB)
— — à bouleaux jaunes	E (BJ)
— — à sapin	E (S)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F-T)
Plantation de feuillus	P (F)
— — de bouleaux blancs	P (BB)
— — de peuplier	P (Peu)
— — de peuplier hybride	P (Peu-H)
— — de frêne d'amérique	P (F-A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	SD
Dénudé et semi-dénudé humide	SH
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bande	cb
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épaisses légère	cl
Coupe partielle	cp
Coupe d'ensemencement	ce
Brûlis par feu	br

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche seulement

⊖ 1-50 % ⊗ 51-99 % ·

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Chablis sévère	ct
Épidémie	ÉP
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE :
10 (ans)	0-30 ans
30	31-60 ans
50	61-80 ans
70	81-100 ans
90	101-120 ans
120	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
90-30	30-90
90-50	50-90
90-50	50-90
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jr (jeune inéquienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, uniquement des tiges entre D=10 cm et D=30 cm. Autres peuplements, uniquement des tiges entre D et 60 cm.

Vieux inéquienne Peuplé à dominance de feuillus tolérants, uniquement des tiges inférieures à D=30 cm. Autres peuplements, uniquement des tiges ayant plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 75 %	°°
Très forte	76 % et plus	°°°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1S2 C3 S4 S5 — S1 densificateur, S2 classe de pente, C3 classe d'âge, S4 origine, S5 perturbation

R C6 C7 C8 C9 — R classe de hauteur, C6 classe de densité, C7 classe de fermeture, C8 sous groupe d'essences, C9 groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : GROUPE PORTAL THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE : Jacques Lafond

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière : Photographie aérienne : 1985-86
Année de publication : 1986
Année de révision : ,

Divisions territoriales en date du : 15/8/86
Déclinaison magnétique : 13° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	83-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	18
Concessionnaire ou autres	M
Bassin hydrographique	402 07*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	83000*
Division de recensement	
Municipalité	
Codastre	
Parcelle	13 75*
Région écologique	8c2*
Municipalité régionale de comté	830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-1	32-B-4	32-B-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-M-16	31-N-13	31-N-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-M-9	31-N-12	31-N-11	

31 N/13 N.O.